



HAL
open science

Sens ou représentation ? Etude comparative de la compréhension selon les modèles cognitifs de la lecture et le modèle interprétatif de la traduction

Freddie Plassard

► To cite this version:

Freddie Plassard. Sens ou représentation ? Etude comparative de la compréhension selon les modèles cognitifs de la lecture et le modèle interprétatif de la traduction. F. Israël; M. Lederer. La théorie interprétative de la traduction : regards croisés, 2, Lettres Modernes Minard, 2005, La théorie interprétative de la traduction : regards croisés - convergences et mises en perspective, 2-256-91084-9. halshs-01395997

HAL Id: halshs-01395997

<https://shs.hal.science/halshs-01395997>

Submitted on 22 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Freddie Plassard

« *L'acte de compréhension est l'appréhension d'une différence, celle qui distingue le sens de la parole énoncée de celui de la phrase.* »

D. Seleskovitch [1981 : 11]

A relire les textes fondateurs de la théorie interprétative de la traduction² dans une perspective à la fois diachronique et comparatiste, cette théorie apparaît en quelque sorte comme la réfutation systématisée d'un intertexte qui tantôt affleure sous la forme d'une reprise critique des arguments avancés par ceux dont il s'agit précisément de contrecarrer les thèses, ou sous celle de références explicites, tantôt se trouve visé par des allusions ou peut être reconstitué par le filigrane des références bibliographiques, tantôt encore s'inscrit en creux dans l'implicite du discours. Le texte ou corpus de textes théoriques, pas plus qu'aucun autre, et peut-être encore moins qu'aucun autre, ne s'inscrit dans un vide, en dehors de tout contexte... textuel, ni n'échappe au principe d'intertextualité, puisqu'il a vocation, par principe, à s'inscrire dans le débat d'idées, la controverse même – ou surtout - écrite. Reste dès lors à s'interroger sur l'intertexte avec lequel la théorie interprétative de la traduction entre dans un rapport dialectique et même dialogique, auquel elle répond, et à se remémorer les circonstances de son élaboration.

0.1 Recontextualisation de la théorie interprétative

La théorie interprétative s'est élaborée en quelque sorte en réaction aux travaux menés sur la traduction automatique dans le contexte de l'après-guerre, travaux du reste explicitement visés par un article intitulé « *Théorie du sens et machine à traduire* » [Seleskovitch, 1986a] et plus récemment par le Chapitre 4 de l'ouvrage *La traduction aujourd'hui* [Lederer, 1994 : 167-195]. Ce sont ces travaux sur la traduction automatique, leurs présupposés, qui ont fait prendre conscience de la nécessité de formuler un discours qui, englobant la traduction et l'interprétation, repose sur l'observation de la pratique d'une part et permette ce faisant de se départir d'un certain nombre d'a priori sur la traduction.

S'assimilant dans son principe à ce que C. Laplace qualifie d'« *herméneutique de l'empirisme* », la théorie interprétative s'est construite à partir d'une étape préalable d'observation de la pratique, suivie d'une consignation des phénomènes et étapes d'un processus et de l'objet verbal auquel il donne lieu, le discours interprété, puis d'une analyse et d'une interprétation de l'observé [1994 : 184]. Ces observations ont permis la définition d'un appareil théorique à la fois descriptif et explicatif du processus interprétatif, lui-même tremplin à une pratique pédagogique. Tablant sur la réalisation orale réussie de la traduction, elle a replacé l'interprète au cœur de la description, coupant court à toute une tradition d'étude de la traduction fondée sur l'étude du texte et des variations linguistiques, d'obédience contrastiviste ou comparatiste. Outre les travaux sur la traduction automatique et les présupposés ô combien réducteurs qu'ils véhiculaient, la forme de théorisation de la traduction qui prévalait alors restait en effet très tributaire d'une conception à la fois linguistique, au sens d'une linguistique de la langue – structuralisme oblige - et plus particulièrement d'une conception contrastiviste de la traduction, telle que la *Stylistique*

comparée du français et de l'anglais de Vinay et Darbelnet [1958] en énonçait les principes et applications, amenant le plus souvent à mal poser les questions traductologiques de fond, ou même induisant des problématiques dénuées de fondement, reprises et réfutées pour nombre d'entre elles par Mounin, dont l'intraduisibilité. C'est par rapport à ce double intertexte que s'est définie la théorie interprétative³, visé ici de façon explicite [Seleskovitch et Lederer, 1989 : 251] :

La traduction automatique a fait faire un bond en avant aux recherches sur la langue, mais la connaissance de la nature du discours n'en est pas enrichie, pas plus que celle des mécanismes humains de la compréhension du langage.

C'est parce que la théorie interprétative vise à élucider les mécanismes de la compréhension et place l'interprète - et donc l'être humain, à la fois « comprendreur » et locuteur - au cœur de la description, que la nature des connaissances et la catégorisation des mémoires selon le type de connaissances mobilisées pour interpréter, y tient un rôle de premier plan, en lieu et place des réflexions sur la langue, ses variantes voire une panoplie de problématiques issues d'une approche linguistique de la traduction. C'est cette place ménagée à l'interprète qui a entraîné la théorie interprétative sur la voie de la psychologie, et l'a amenée à fonder un certain nombre de ses affirmations sur les travaux de Piaget, dette au demeurant explicitée. C'est parce que ces travaux théoriques se sont donnés pour objet la mise en évidence des mécanismes de la compréhension en situation qu'ils se prêtent à la comparaison avec les travaux réalisés sur ce point en sciences cognitives et plus particulièrement en psychologie cognitive, ce qui n'élucide pas pour autant le lien avec les travaux sur la traduction automatique.

0.2 Un rapprochement entre théorie interprétative de la traduction et sciences cognitives, la belle affaire

Sans prétendre refaire l'histoire ni de la traduction automatique ni des sciences cognitives, rappelons toutefois les disciplines qui composent ce qu'il est convenu d'appeler l'hexagramme des sciences cognitives reproduit par H. Gardner [1993 : 52] :

Schéma de l'hexagramme des sciences cognitives d'après H. Gardner

On y notera la place qu'y occupent la linguistique et la psychologie cognitive, deux disciplines considérées comme piliers des sciences cognitives et leur lien en quelque sorte a priori - quoique non postulé ni figuré sur ce schéma - avec la traduction ou la traductologie, dans la mesure où traduire est une opération mettant en jeu des connaissances de type linguistique et des processus psychologiques tels que la compréhension par exemple⁴. Notons aussi, dans le sillage de Rastier, linguiste spécialiste de recherche cognitive et d'intelligence artificielle, que l'appellation sciences cognitives indique, par son pluriel même, le

regroupement sous un même chapeau, d'un faisceau de disciplines diversement décrites, et dont la liste varie d'un auteur à un autre, non seulement dans la nature des disciplines concernées, mais aussi dans les relations qu'elles entretiennent les unes avec les autres. Aussi préfère-t-il à cette appellation et à l'image unificatrice qu'elle véhicule, celle de recherche cognitive dont il brosse à grands traits l'histoire [Rastier, 1989a, 1989b], en mettant en évidence non seulement les différentes disciplines, mais même les différents paradigmes qui dessinent comme autant de strates dans cette histoire, tel est notamment le cas du cognitivisme et du connexionisme (voir infra). Les débats contradictoires qui, selon F. Rastier [1989b : 31] traversent les sciences cognitives, se réitèrent du reste à l'intérieur de chacune des disciplines ainsi regroupées et notamment de la psychologie cognitive, où les modèles de la lecture, pour nous cantonner à un exemple ici pertinent, sont multiples et parfois contradictoires.

On peut aussi, à ce stade, s'interroger sur le qualificatif « cognitif » et, dans le même mouvement, sur le lien entre l'emploi du terme cognitif par les cognitivistes et dans la théorie interprétative, point sur lequel M. Lederer [1994 : 23] fait valoir que si cognitif renvoie bel et bien dans les deux cas à connaissance, le second ne se confond pas avec le premier, dans la mesure où il n'implique nullement la formalisation des connaissances. Autrement dit, si le terme cognitif réfère bien dans les deux cas à la même réalité, la ou les connaissance(s), ce sont les présupposés théoriques relatifs à ces connaissances et les implications de ces présupposés qui font toute la différence. On notera aussi que le terme cognitif s'oppose le plus souvent, dans la terminologie de la théorie interprétative, à verbal et fait référence à la trace mnésique présente en mémoire après déverbalisation, après rejet ou simplement dissociation du « contenu » de connaissance et de son expression verbale, linguistique.

1. Postulats de base du cognitivisme

Rappelons, pour faire bref, quelques postulats de base du cognitivisme classique dit aussi « intégriste » tels que rappelés par D. Andler [1996 : 68] :

- la description et l'explication des phénomènes cognitifs ne peut se contenter du niveau physique mais doit prendre en compte celui des représentations
- les transformations enregistrées ne sont pas seulement des processus mais des calculs sur des représentations
- tout phénomène cognitif s'articule entre un stimulus et une réponse mais l'essentiel du processus cognitif se trouve précisément à l'intérieur de ces deux extrémités.

Le premier de ces trois principes affirme la position centrale de la représentation, situant d'emblée le cognitivisme à un niveau symbolique, à la différence du niveau physicien et subsymbolique retenu par le connexionisme, le second le fait que toute opération cognitive soit assimilée à un calcul, et le troisième le caractère indirectement observable des phénomènes cognitifs, sans pour autant exclure toute forme de continuité avec le behaviourisme, à travers la reprise des notions de stimulus et de réponse à un stimulus, behaviourisme dont le cognitivisme entend toutefois se démarquer à travers l'adoption de la notion de représentation [Houdé et al., 1998 : 345]⁵, tout en en restant partiellement tributaire, puisque les états internes sont inférés à partir d'observables comportementaux [Id. : 346], clé de voûte du behaviourisme. On observera par ailleurs que les principes énoncés à l'échelle des sciences cognitives dans leur ensemble, toutes disciplines confondues, ne s'en trouvent pas moins vérifiées à l'échelle de chacune d'elles, moyennant une particularisation appliquée ici à la compréhension du langage.

1.1 *Cognitivism et connexionnisme*

Commençons par le premier point visé par D. Andler, la distinction entre cognitivisme classique ou intégriste et le connexionnisme que nous ne développerons pas ici, pour mieux nous concentrer sur la compréhension. Notons toutefois, à l'invitation de F. Rastier, que la métaphore dominante qui caractérise ces deux courants majeurs du cognitivisme, est celle de l'ordinateur comme analogue du fonctionnement du cerveau humain dans le paradigme cognitiviste et celle du neurone dans le paradigme connexionniste, le fonctionnement mental ou cognitif étant réduit à ou déduit de l'activité neuronale, activité qu'il reste néanmoins à simuler sous forme de neurones formels ou miroirs [1989b : 35-37]. En d'autres termes, le cognitivisme veut penser le cerveau à l'image de l'ordinateur et le connexionnisme l'ordinateur à l'image du cerveau, position que semblent partager D. Seleskovitch et M. Lederer lorsqu'elles avancent l'hypothèse suivante [1989 : 263] :

...nous ne nions pas que le vouloir dire comme la pensée ou le sens aient un support matériel, nous disons simplement que celui-ci est à chercher dans les interconnexions neuroniques du cerveau et non dans les langues, même pas dans les « structures profondes » des générativistes.

Il ne reste qu'un pas à franchir, celui de la simulation des neurones humains par des neurones formels, ce que ne semblent envisager ni Seleskovitch ni Lederer mais que réalisent les connexionnistes, lesquels – ou du moins leurs concepteurs - entendent, selon F. Rastier [1989b : 37], trouver dans l'implantation informatique une validation expérimentale de leurs présupposés philosophiques. Là où le cognitivisme privilégie le raisonnement et les opérations sur des symboles [Rastier, 1989b : 34] le connexionnisme privilégie la perception, position que confortent ces propos de D. Andler [1996 : 70] :

Il reste au cognitiviste à nous convaincre que tout, dans la cognition, est inférence formelle sur des représentations quasi linguistiques. Au connexionniste, que c'est exactement le contraire et que tout est association, classification, compilation statistique de données quasi sensorielles. D'un côté le paradigme de l'inférence formelle ; de l'autre, celui de la perception.

Ce premier éclaircissement apporté sur les postulats cognitivistes, examinons à présent la conception de l'activité cognitive dans ce même paradigme, deuxième aspect visé par ces mêmes propos.

1.2 « *Penser, c'est computer* »

Héritier de la philosophie logico-positiviste [Rastier, 1989b : 35], le cognitivisme conçoit l'activité de pensée comme un calcul, un traitement de l'information lui-même conçu comme une manipulation de symboles⁶. De Hobbes à Turing, penser, raisonner, a été assimilé à un calcul, comme l'explique G. Vignaux [1994 : 298] :

Le cognitivisme classique, en effet, est en filiation directe de la conception de Hobbes telle que celui-ci la formule en 1751 « Raisonner, c'est calculer. » Cette notion du calcul comme modèle de nos activités rationnelles et même ordinaires – y compris le langage! – trouvera son aboutissement dans les années trente de notre siècle avec les travaux de logiciens, tel A. Turing. Depuis lors, raisonner, calculer, c'est organiser et appliquer une suite d'opérations élémentaires toutes inscrites dans un répertoire bien déterminé de règles, à l'image de ce que fait l'ordinateur lorsqu'il « fonctionne ». Progressivement donc, cette image de l'ordinateur –

tout au moins des procédures pas à pas qu'il emprunte pour calculer et des règles qu'il applique pour contraindre les données naturelles plus souvent que les respecter – est devenue paradigmatique de l'idée de système cognitif.

Raisonnement et calculer, c'est appliquer une suite d'opérations élémentaires préalablement définies par des règles, à l'image du fonctionnement de l'ordinateur. Rien d'étonnant dès lors à ce que les opérations mentales ou cognitives soient conçues en termes binaires ou mécanistes d'activation/inhibition.

1.3 L'ordinateur comme modèle de l'activité cognitive

L'assimilation de l'activité cognitive à un traitement de l'information lui-même conçu comme une manipulation de symboles, amène à supposer que la base matérielle de la pensée, le cerveau, puisse être représenté sur le modèle de l'ordinateur ou d'un ensemble d'ordinateurs connectés [Milner, 1989 : 240]. Aussi les sciences cognitives accordent-elles à l'ordinateur une place centrale dans le processus de connaissance, et à travers lui, à la simulation des processus mentaux, à son rôle heuristique dans leur exploration, comme le précise F. Rastier [1989a : 17] :

... ce qui fonde la recherche cognitive, c'est la volonté de simuler informatiquement les processus mentaux et/ou cérébraux - pour autant qu'on les connaisse. [...] Dès lors, les débats tournent autour de trois pôles : l'ordinateur, l'esprit, et le cerveau.

Ainsi se trouvent scellés les liens avec l'intelligence artificielle et tous les travaux de simulation des activités humaines, la simulation apparaissant elle-même comme paradigmatique, explicative par « dérivation », de ce que réalise le cerveau humain. Le programme cognitiviste repose dès lors, selon J. Cl. Milner [1989 : 244] sur une double implémentation : celle, technologique – informatique - des cognitivistes et celle, somatique - neurones voire neurones formels – des connexionnistes. L'adoption du dispositif informatique, matérialisé par l'ordinateur amène dès lors à considérer toute problématique en termes de traitement de l'information régi par des règles [id. : 247] :

(...) l'élément caractéristique de tout dispositif informatique réside justement dans la règle : l'ordinateur suit les règles que lui impose son programme ; dès lors, la théorie cognitive d'un processus psychologique consiste à énoncer les règles que suit le sujet lorsqu'il exécute le processus.

Propos qu'il ne reste plus qu'à rapprocher de la déclaration de principe formulée par A. Piolat et J.Y. Roussey [1992 : 106], toutefois restreinte à la psychologie cognitive⁷ :

Si l'on pose que la Psychologie du Langage et la Psycholinguistique sont parties prenantes des Sciences de la Cognition, la délimitation du champ d'étude est soumise à un postulat essentiel : l'homme est considéré comme un système de traitement d'informations...

Les postulats d'ordre général formulés pour les sciences cognitives dans leur ensemble se trouvent du reste confortés dans le contexte spécifique de la lecture, activité par laquelle le traducteur prend connaissance du texte à traduire, par des propos ou expressions tels que « *machine à lire* » présente chez chaque lecteur sous la plume de Fayol et de ses collaborateurs [Fayol et coll., 1992c : 12] ou de lecteur assimilé à un « *processeur* » sous celle

de de Beaugrande [1984 : 317 et sq.], la lecture étant elle-même considérée comme un traitement, dont les modèles de la lecture entendent rendre compte.

Il y aurait lieu de s'étonner, ici, du rapprochement entre psychologie cognitive et travaux en intelligence artificielle voire traduction automatique. Que la traduction automatique soit considérée comme un traitement du langage, quoi de plus ... naturel, mais que la psychologie cognitive, censée, a priori, placer l'être humain - au demeurant réduit aux connaissances et compétences qu'il peut mettre en œuvre⁸ - ses facultés mentales et opérations cognitives au cœur de ses préoccupations, table sur les mêmes présupposés qu'une activité de simulation, ne manquera pas d'étonner. Cette parenté de fait s'explique par l'assimilation de l'activité cognitive humaine au fonctionnement de l'ordinateur et par l'adoption des mêmes postulats initiaux tant en psychologie cognitive qu'en intelligence artificielle. Telle est l'implication du terme cognitif, le faisceau de présupposés dont la théorie interprétative de la traduction entend se démarquer.

Il reste à étudier comment ce postulat du calcul est appliqué à la compréhension. Le calcul y prend la forme des différents traitements opérés sur le langage, traitements qui, appliqués à l'activité humaine, sont qualifiés de processus et qui nous permettent de rejoindre ici le troisième postulat cognitiviste formulé par D. Andler, portant sur les processus internes non directement observables qui se déroulent entre un état d'entrée de l'information et un état de sortie. Pour en montrer les implications, nous prendrons appui sur les modèles de la compréhension en lecture, choix qui se justifie par le fait que c'est bien par la médiation d'une lecture que s'effectue, pour le traducteur, la compréhension du texte à traduire. La référence à ces modèles s'explique aussi par leur caractère en quelque sorte emblématique de la conception de la compréhension dans le paradigme cognitiviste et par le fait qu'ils se prêtent à ce titre à une mise en parallèle ultérieure avec la conception de la compréhension selon la théorie interprétative, déjà réalisée dans le cadre de notre thèse et reprise ici sous une forme légèrement différente.

2. Incidence des postulats cognitivistes sur la conception de la compréhension

La finalité de toute recherche cognitive est de parvenir à la simulation informatique. S'agissant d'activité cognitive et donc de psychologie cognitive, l'activité de simulation passe par celle, préalable, de formalisation et de modélisation des traitements à réaliser pour mener à bien un processus dont les étapes successives n'en doivent pas moins être préalablement distinguées, mises en évidence par un modèle, activité de modélisation qui consiste précisément à définir le rôle dévolu à chaque étape de traitement, à chaque opération mentale élémentaire comme le précise D. Zagar [1992 : 16]. Quelle est l'implication de ce principe pour la compréhension ? Pour mieux le saisir, sans doute importe-t-il de commencer par examiner quelle définition est donnée de la compréhension, examen qui prendra appui sur les modèles cognitifs de la lecture.

2.1 Remarques liminaires sur les modèles cognitifs de la lecture

Les modèles de la lecture, en tant précisément que modèles, se proposent « *de donner une description du fonctionnement d'un système dans son ensemble et donc de détailler les étapes de traitement de l'information* » fait valoir D. Zagar [1992 : 15]. Tout en abordant la lecture sous l'angle aussi bien perceptif à travers l'étude des mouvements oculaires, que développemental, acquisition de la lecture, ou cognitif, approche neurolinguistique, psycholinguistique, ces modèles, multiples, témoin la présentation qu'en donne D. Zagar

[1992 : 15-29], se trouvent confrontés à la complexité de l'acte de lecture et à la difficulté de le dissocier des autres processus psychologiques avec lesquels il entre en interaction [Bricker-Taillefer, 1992 : 47]. Aussi, sous leur apparente diversité, n'en partagent-ils pas moins un appareil conceptuel commun qui se reflète dans la terminologie adoptée : codage/décodage, lexique mental, accès au lexique, calcul, traitement, processus, décision (lexicale, de familiarité), charge (attentionnelle, cognitive), représentation (de texte, de situation), schéma, script, modèle mental. Cette terminologie commune traduit l'adhésion aux mêmes présupposés. Tout se passe comme si, pour chaque modèle et avec les mêmes ingrédients, il s'agissait de trouver une nouvelle recette. Notons aussi qu'en dépit de toutes les critiques qui peuvent en être faites, ces modèles imprègnent largement toute la littérature scientifique, y compris traductologique, consacrée à la compréhension et que savoir les identifier ou les reconnaître, même à mots couverts, ne manque pas d'intérêt. Les allusions, explications ou références faites à la lecture par de nombreux traductologues puisent le plus souvent à l'un ou l'autre de ces modèles, sans nécessairement les mentionner explicitement, ce qui contribue à un effet de brouillage et ne permet pas de situer l'appartenance théorique « large » des traductologues en question. Tel traductologue concevant la lecture comme la formulation d'hypothèses, se réclame, explicitement ou implicitement, d'un modèle cognitif descendant. La théorie interprétative de la traduction, du reste qualifiée récemment de « *modèle interprétatif* » par M. Lederer [1994] s'inscrit, elle aussi, dans cette tendance.

Si modéliser consiste bien à mettre en évidence les étapes d'un processus, la succession des opérations cognitives réalisées, on notera aussi que la nature des traitements effectués ainsi que leur hiérarchisation est précisément ce qui détermine la catégorisation des modèles cognitifs de la lecture en modèles ascendants ou modèles descendants, selon que la priorité est accordée aux processus de bas niveau, où sont regroupés les phénomènes à la fois perceptifs et cognitifs tels que l'identification et la reconnaissance du matériau textuel lu, ou qu'elle l'est aux processus de haut niveau, tels que l'intégration par exemple, cas des modèles descendants. Cette catégorisation induit, par son étiquetage même, une échelle de valeur que des recherches ultérieures établissant le caractère non seulement premier mais primordial de la perception, tendrait à renverser. Les modèles ascendants, partant de la perception et vivement critiqués parce que négligeant le fait que la perception soit déjà une opération d'interprétation [Segui, 1992b : 78] tributaire d'un contexte, cèdent néanmoins le pas aux modèles descendants, partant du niveau pragmatique de la compréhension contextualisée, la linéarisation incontournable à la présentation de l'activité de lecture en termes théoriques ne devant pas pour autant faire oublier la réalité empirique de la lecture et le principe de simultanéité des processus qui la régit, rappelé ici par M. Fayol [1992a : 86] :

Le problème est alors de comprendre par quels mécanismes le lecteur peut, à la fois : identifier les mots ; accéder à leur sens ; repérer les indicateurs de traitement ; moduler sa vitesse de prise d'information, etc. Toutes ces opérations sont trop nombreuses et trop rapides pour qu'un traitement contrôlé, volontaire, ait systématiquement lieu. De là, le recours à des modèles dits d'activation, coordonnés avec une (ou des) conception(s) procédurale(s) autorisant la régulation par le lecteur de sa propre compréhension.

Toute la difficulté rencontrée au stade de la théorisation consiste bel et bien à concilier la nécessité de rendre compte séquentiellement, linéairement, de processus cognitifs avec la réalité empirique de leur simultanéité.

2.2 Comprendre, un calcul effectué sur des représentations

Dans la multitude des énoncés définitoires de la compréhension formulés dans le champ de la psychologie cognitive, nous retiendrons ici celle de M.F. Ehrlich et H. Tardieu [1993 : 72] :

... étudier la compréhension de textes c'est identifier les processus de traitement des formes linguistiques qui, en interaction avec les connaissances des sujets, contribuent à la construction d'une représentation cohérente de ce qu'expriment les textes.

D'emblée s'y trouvent effectivement posés les éléments constitutifs de la compréhension : l'activité cognitive conçue comme processus de traitement, les formes linguistiques auxquelles est réduit le texte, les connaissances ici attribuées à des sujets et la construction d'une représentation de ce qu'expriment les textes. Autant d'éléments qui permettent d'assimiler l'activité cognitive considérée, la compréhension, à un traitement voire une série de traitements effectués sur un matériau textuel, mobilisant des connaissances préalables à son exécution et se soldant par la construction d'une représentation. Aussi la compréhension peut-elle être conçue comme « *une activité finalisée par la construction d'une trace mémorielle cohérente* » [Denhière et Baudet, 1992 : 82], au terme d'une séquence d'états internes successivement transformés par le traitement de nouvelles informations [Piolat et Roussey, 1992 : 107]. Le « calcul » s'effectue par application de règles dont la nature varie selon celle du matériau traité, et où le matériau traité lui-même, les connaissances mobilisées pour comprendre ou résultant de la compréhension, prennent la forme de représentations, format qui, moyennant « réduction » ou « conversion » préalable, se prête effectivement à la formalisation et se trouve de ce fait adapté aux présupposés cognitivistes de formalisation et de modélisation.

2.3 Les représentations, « noyau dur » du cognitivisme

Dans le paradigme cognitiviste, la connaissance est conçue comme un processus de représentation lui-même issu d'une traduction de symboles en d'autres symboles, d'où une conception dite « *traductionniste* » du sens⁹, précise F. Rastier [1989b : 33]. Donner aux connaissances le format de représentations permet de les manipuler, de les « traiter ». Aussi ce format est-il adopté par l'intelligence artificielle, la linguistique et la psychologie cognitives, de façon à œuvrer de concert sur certains processus cognitifs. La notion de représentation fait de la sorte figure de concept pivot, littéralement paradigmatique du cognitivisme, en tant que « point de capiton » entre la pensée et son expression à travers le langage d'une part et en tant qu'outil privilégié de la description et de l'explication des phénomènes cognitifs de l'autre. Elle apparaît de ce fait à la fois comme le « matériau » de tout traitement cognitif, ce sur quoi il porte, en tant que format même de toute connaissance et comme la finalité de ces traitements, tout traitement cognitif se soldant par la constitution de représentations, au terme de processus dont la psychologie cognitive entend rendre compte [Denis, 1989 : 9]. Examinons tout d'abord la relation entre connaissances et représentations dans le contexte de la compréhension.

3. Connaissances et représentations

Les connaissances mobilisées pour comprendre un texte ou un discours sont de deux types : connaissances antérieures à la lecture du texte ou à l'audition du discours - bagage cognitif de la théorie interprétative -, connaissances résultant de cette lecture ou de cette

audition – contexte cognitif de la théorie interprétative, l’association des unes et des autres se soldant dans les modèles cognitifs de la compréhension par la construction de modèles mentaux de diverse nature (voir infra) et, dans la théorie interprétative, par la constitution de compléments cognitifs. Du fait que, dans le paradigme cognitiviste, toute connaissance puisse être assimilée à une représentation, la compréhension peut se formuler comme le jeu dialectique entre représentations-outils dites aussi permanentes parce que « stockées » en mémoire à long terme, auxquelles sont assimilées les connaissances préalables à la lecture ou à l’audition, et représentations construites dites aussi occurrentes, auxquelles est assimilé le « produit » de la compréhension, la connaissance élaborée, issue ou résultant du processus même de compréhension, comme en témoignent ces propos de P. Coirier, D. Gaonac’h et J.M. Passerault [1996 : 144] :

Comprendre un texte, c’est en effet construire une (des) représentation(s), en mettant en œuvre un ensemble de traitements. Ces traitements, pour être accomplis de manière efficace, nécessitent le recours à des représentations préalables. Nous sommes ainsi conduits à distinguer les représentations-outils, issues de la mémoire permanente et activées pour les besoins des traitements mis en œuvre, et les représentations construites, résultant de la mise en œuvre des traitements.

A cette première typologie des connaissances catégorisées en représentations permanentes dites aussi outils, et occurrentes dites aussi construites, tributaire, somme toute, de la séquentialité du processus de compréhension postulée par les modèles cognitifs de la lecture, mais aussi empiriquement constatable – la compréhension passe nécessairement par un avant et un après lecture ou audition, ce qui n’implique pas pour autant qu’entre cet avant et cet après, empiriques, s’intercalent des processus que la description et l’explication au niveau cognitif amènent à linéariser¹⁰ - s’ajoute celle de la nature des connaissances, réparties, pour faire bref, en connaissances linguistiques et connaissances thématiques ou conceptuelles.

3.1 Connaissances linguistiques

La distinction opérée entre ces deux catégories de connaissances nous amène ici à les aborder successivement, à commencer par les connaissances linguistiques, ce qui implique à son tour de faire état de la théorie linguistique prise pour référence des modèles cognitifs et dont le choix découle des postulats précédemment exposés.

3.1.1 Théorie linguistique prise pour référence dans les modèles cognitifs de la compréhension

Compte tenu de l’héritage logico-positiviste et de l’objectif de modélisation déjà mentionnés, les sciences cognitives se placent, en matière de langage, sous le sceau d’un positivisme langagier à travers la référence à la linguistique de Chomsky, première théorie linguistique cognitiviste selon F. Rastier [1989a : 22], J. Cl. Milner faisant quant à lui valoir que le cognitivisme peut se présenter comme un « *développement naturel du générativisme* » [1989 : 243]. Cette théorie linguistique repose elle aussi sur quelques postulats dont une faculté de langage descriptible en termes de grammaire universelle, théorie des propriétés universelles des langues dites naturelles qui n’est jamais que la reprise, sous une nouvelle étiquette, de la notion d’universaux du langage¹¹, un formalisme consistant à substituer à des suites de mots des symboles (GN pour groupe nominal, GV pour groupe verbal, etc.), une grammaire à composantes dite « générative » en ce sens qu’elle « génère » ou énumère toutes les constructions syntaxiques correctes¹² et reposant sur les deux piliers que sont les règles de

réécriture applicables aux symboles, et les règles de transformation s'appliquant, elles, aux structures syntagmatiques du « langage naturel » et non aux symboles, ce qui revient somme toute à réagencer des arguments autour de prédicats élémentaires, autrement dit à opérer des déplacements entre éléments sur l'axe syntagmatique. Théorie de la syntaxe énonçable en termes de règles applicables à un langage lui-même formalisé, règles au demeurant supposées identiques à celles d'un programme informatique [Milner, 1989 : 246], substitution de symboles ou d'un vocabulaire auxiliaire au « langage naturel », autant d'éléments formalisables, modélisables, de nature à séduire les informaticiens par leur « traductibilité » en termes logiques sous forme de propositions elles aussi logiques et se prêtant dès lors au calcul propositionnel par application de règles, au détriment de descriptions linguistiques faisant intervenir aussi bien des facteurs culturels fort difficiles à formaliser et un sujet à la fois « compreneur » et locuteur et échappant par principe à toute formalisation, comme le souligne F. Rastier. L'application de la linguistique générative au traitement du langage, moyennant la médiation à la fois matérielle et logicielle de l'informatique, ressort du reste sans aucune tentative de masquage dans l'architecture de l'un des premiers modèles de traduction automatique TITUS développé à l'Institut textile de France dans les années 1970¹³, et conforte l'adhésion de principe à une même théorie linguistique tant en matière de traitement automatique du langage qu'en psychologie cognitive.

3.1.2 La proposition comme unité de traitement

L'empreinte de la tradition logiciste sur la psychologie cognitive amène tout naturellement à faire de la proposition, unité logique de base consistant en un prédicat à n arguments [Ehrlich et Tardieu, 1993 : 51], l'unité de référence de tout traitement cognitif appliqué au langage, traitement qui consiste à transformer une forme verbale en une proposition. La proposition correspond globalement à la signification d'une phrase [Denhière et Baudet, 1992 : 48] ou à une idée [Golder et Gaonac'h, 1998 : 81]. On notera au passage l'ambiguïté, dans la littérature cognitiviste, de la référence à la notion de proposition prise tantôt dans son acception logique, tantôt dans son acception linguistique ou grammaticale traditionnelle, indistinction sur laquelle G. Denhière et S. Baudet apportent néanmoins des précisions en retraçant en quelque sorte la carrière épistémique de la notion [1992 : 40-48]. Tout traitement d'une proposition grammaticale, voire d'une phrase, passe par le transcodage d'une forme verbale en une forme logique propositionnelle, sans toutefois que le changement de nature de la proposition soit nécessairement précisé¹⁴. On notera aussi que cette « conversion » d'un format de proposition en un autre amène certains psychologues à se poser la question de « *l'insertion lexicale* », autrement dit du moment où les connaissances dites lexicales passent sous une forme logique propositionnelle [Pynte, 1988 : 89], étape qualifiée dans la théorie interprétative de la traduction de déverbalisation, puisqu'en effet la formulation en langue ou verbalisation est abandonnée au profit d'un format de représentation, du moins dans l'hypothèse cognitiviste. Remarque qui nous amène tout naturellement à aborder la question du traitement associé à cette unité et à faire entrer en ligne de compte le principe de compositionnalité.

3.1.3 Principe de compositionnalité

L'empreinte logico-grammaticale amène de la même façon à concevoir le sens comme calculable par addition ou sommation des parties, ce qui consiste à transposer ou extrapoler au discours – et ce en dépit d'une indistinction de principe entre langue et parole dans la théorie linguistique prise pour référence - un principe de compositionnalité initialement applicable aux signes linguistiques. Transposé à la compréhension du langage, ce principe consiste à

faire correspondre à chaque niveau linguistique distingué par la théorie, un module de traitement spécifique, et à ménager de la sorte une heureuse rencontre entre linguistique chomskyenne et conception modulariste de l'activité cognitive selon Fodor. Il n'y a plus dès lors qu'à appairer, point par point, un type de traitement à un niveau linguistique ou textuel, le texte n'étant lui-même considéré que comme le cumul des différentes strates linguistiques que le lecteur a pour tâche de s'approprier au terme d'un ... lego textuel : aux mots un traitement lexical, aux « relations établies entre les items lexicaux sur l'axe de l'énoncé » [Pynte, 1988 : 87], autrement dit aux structures syntaxiques un traitement syntaxique, aux connaissances spécifiques du domaine auquel se rapporte l'énoncé, véhiculées par les items lexicaux ou mots dits « pleins », un traitement sémantique « de la signification littérale », à la situation à laquelle réfère l'énoncé – la théorie du sens implicite à ces travaux étant de fait une théorie référentielle – un traitement intégratif (Voir infra) - et aux caractéristiques de la situation d'énonciation, un traitement pragmatique, et le tour est joué ! Les modèles cognitifs de la compréhension tablent sur un appariement à chaque strate linguistique d'un traitement correspondant, lui-même effectué par un module « dédié », solution ô combien séduisante pour des esprits logiques soucieux d'une rigoureuse symétrie, oeuvrant dans une perspective de modélisation et de simulation, et encore de mise dans l'ensemble de la littérature cognitive à en juger par la seule table des matières d'ouvrages comme *Psychologie cognitive de la lecture* ou *Lecture, compréhension de textes et science cognitive*. Les évolutions et critiques formulées dans les rangs des cognitivistes eux-mêmes, se soldant notamment par la prise en compte, au niveau pragmatique, de l'usage contextualisé de la langue dans une situation d'énonciation, ne changent rien sur le principe, mais ne font que reporter aux nouvelles « strates » linguistiques un principe identique à lui-même. Rien d'étonnant dès lors à ce que la problématique de la compréhension puisse s'énoncer en termes de supériorité voire d'autonomie d'un traitement, syntaxique par exemple, par rapport à un autre, sémantique par exemple, ou l'inverse [Pynte, 1988 : 87] ni à ce que la question de la construction du sens puisse se poser en termes de passage obligé ou non par la construction voire l'empilement de significations lexicales isolées.

3.1.4 La segmentation

Rien d'étonnant non plus, compte tenu de l'adoption de la proposition comme unité de référence, à ce que le traitement – ou l'un des traitements - correspondant soit de nature syntaxique, en l'occurrence la segmentation (parsing), opération largement automatisée chez le lecteur expert et consistant à opérer un découpage des phrases en unités à la fois assimilables, intégrables à ce qu'il est convenu d'appeler « base de texte », autrement dit la représentation propositionnelle du texte intériorisée, enregistrée en mémoire de travail voire en mémoire à long terme, au fur et à mesure du déroulement de la lecture. En vertu du principe de compositionnalité précédemment décrit, le traitement cognitif réalisé reste tributaire du niveau de description de la langue : à une grammaire de la phrase correspond un traitement syntaxique de la phrase sous la forme de l'analyse ou du découpage qu'est la segmentation. Les unités ainsi découpées s'appellent des segments dont la longueur optimale correspond à l'empan perceptuel en lecture, c'est-à-dire l'étendue de ce que le lecteur peut percevoir à chaque point de fixation [Golder et Gaonac'h, 1998 : 103], ce qui revient de fait à postuler une correspondance stricte entre unité perceptive et unité linguistique, hypothèse une fois de plus propice à la formalisation, à la modélisation. Il est en outre à noter que, dans la perspective de la traduction et d'une lecture par principe en langue étrangère, les stratégies de segmentation varient selon les caractéristiques syntaxiques et surtout morphologiques de la langue maternelle du sujet [id. : 79], toute la difficulté consistant à maîtriser la langue étrangère lue au point de pouvoir y transférer des processus automatisés en langue maternelle,

et ce en dépit de caractéristiques morpho-syntaxiques différentes. Si l'analyse syntaxique prend la forme de la segmentation, le traitement syntaxique ne s'y réduit pas, point que nous aborderons en quelque sorte a contrario, par l'intermédiaire de la représentation qui en résulte.

3.1.5 Représentation construite issue du traitement syntaxique : la « base de texte »

La représentation mentale élaborée par intégration ou reconstruction de la structure textuelle, au niveau aussi bien microstructural, segment par segment ou phrase par phrase, que macrostructural, le texte dans sa globalité, prend la forme propositionnelle d'une « base de texte », *textbase*¹⁵ en anglais, dans le modèle de T.A. van Dijk et W. Kintsch, ou celle d'une macroproposition, expression synthétique de la macrostructure [Fayol 1992b : 87]. Cette représentation construite in fine à l'échelle globale du texte passe par la transformation successive d'énoncés verbaux en propositions, qui, cumulées au fil d'intégrations intra-propositionnelles et inter-propositionnelles successives, constituent la « base de texte », représentation propositionnelle du « sens global » du texte. La notion même de « base de texte » n'est peut-être pas sans rapport avec la « base » dont seraient issues, dans la théorie linguistique de Chomsky, les structures profondes de l'expression linguistique, celles de la pensée. C'est en tout état de cause la forme prise par la représentation logique construite par traitement intégratif de l'information linguistique, ce qui nous amène ici à faire remarquer que le traitement intégratif, caractéristique de la compréhension, intervient à deux niveaux, linguistique d'une part, c'est le cas considéré ici, et référentiel de l'autre, niveau qui fait intervenir un autre type de connaissances ou de représentations décrites ci-dessous.

3.2 Connaissances thématiques

3.2.1 Format des connaissances thématiques : schémas et autres structures de connaissances

La compréhension s'effectue moyennant, certes, la mobilisation de connaissances linguistiques mais aussi de tout un faisceau de connaissances plus vastes, relatives aussi bien à des objets, des concepts qu'à des événements, qualifiées de connaissances conceptuelles ou thématiques et auxquelles les connaissances linguistiques elle-mêmes renvoient, réfèrent. Tout le savoir « sur le monde », tout ce qui ne relève pas directement ou pas exclusivement d'un savoir linguistique mais conceptuel ou extralinguistique entre dans cette catégorie et se trouve représenté sous forme schématique. Invoquer les représentations schématiques, qu'il s'agisse de schémas, scripts, plans, scénarios, voire de « MOPs », *memory organization packets*¹⁶, revient en effet à faire référence à des structures de connaissances et à des relations entre connaissances, représentations hiérarchisées, éventuellement figurables. Ces représentations peuvent aussi bien pré-exister à l'activité de compréhension, comme représentations-outils de format schématique, mobilisées par le lecteur et déclenchant le mécanisme d'intégration, qu'en résulter, ce sont alors des représentations construites par association des connaissances préalables à celles apportées par le texte lu et auxquelles le texte réfère, d'où la notion de représentation référentielle.

3.2.2 Traitement des connaissances thématiques : le traitement intégratif

Examinons comment ces connaissances interviennent dans la compréhension. Le traitement intégratif en quoi consiste la compréhension, se solde par la construction d'une double représentation qui correspond aux deux niveaux textuels distingués : niveau linguistique donnant lieu à une représentation propositionnelle dite « base de texte » déjà abordée, niveau référentiel, « contenu » du texte, donnant lieu quant à lui à une représentation référentielle, si bien qu'en théorie du moins, la compréhension se déroule en deux temps :

« calcul du sens » par élaboration d'une représentation propositionnelle, application à cette forme logique de règles d'inférence permettant d'instancier la représentation construite à un domaine particulier de connaissance ou d'expérience, processus dit de construction d'une représentation référentielle. Traitement syntaxique et traitement référentiel se coordonnent au cours du traitement intégratif, consistant, pour faire bref¹⁷, à dégager la « signification globale d'un texte » au fil d'appariements successifs, des connaissances apportées par le texte ou discours, aux connaissances antérieures de l'auditeur ou du lecteur, selon les étapes suivantes¹⁸ :

- *amorçage et activation des connaissances préalables* (bagage cognitif de la théorie interprétative) à la prise d'indices, dont seuls certains sont sélectionnés dès le stade perceptif, tant à l'oral qu'à l'écrit,
- *passage et maintien en mémoire à court terme* de la « forme littérale du message », qui, moyennant une intégration intrapropositionnelle se transforme en une représentation cognitive, propositionnelle ou schématique, étape dite de déverbalisation dans la théorie interprétative qui couvre d'un terme générique aussi bien la nature du contenu mnésique présent en mémoire de travail que son « format », et au cours de laquelle se constitue le contexte cognitif,
- et *bascule en mémoire de travail*, où le « nouveau » (« new ») apporté par le discours ou le texte s'associe au déjà su (« given »), lui-même double, puisqu'issu de la transformation des informations antérieures du discours entendu ou du texte lu d'une part¹⁹ (contexte cognitif de la théorie interprétative) et des connaissances préalables, extratextuelles (bagage cognitif de la théorie interprétative).

Ce traitement intégratif dit sémantique puisqu'appliqué à des éléments porteurs d'une signification elle-même référentielle, passe lui aussi par l'application de règles dites ici règles d'inférence. L'ensemble des traitements intervenant dans le processus d'intégration se solde par la construction d'un nouveau type de représentation mentale, décrit ci-dessous.

3.2.3 Représentation construite issue du traitement intégratif : représentation référentielle du « contenu du texte » de type modèle mental ou modèle de situation

A la représentation propositionnelle issue du traitement syntaxique se juxtapose une « *représentation cognitive du contenu du texte* » [Ehrlich et Tardieu, 1993 : 47], représentation cette fois non plus analytique, relevant d'un formalisme logique, mais analogique et référentielle de type « *modèle mental* » (*mental model* en anglais), imitation, réplique simulant voire réduisant une réalité ou présentant avec elle une identité structurelle [Johnson-Laird, 1983 : 419], donc de nature analogique, et non modèle à imiter, selon une acception normative. Cette représentation s'applique soit localement, c'est le cas des « *modèles mentaux* », soit globalement, c'est le cas des « *modèles de situation* », les premiers relevant d'une taxinomie établie par Ph. Johnson-Laird, les seconds du modèle de T.A. van Dijk et W. Kintsch [1983 : 11]. Ces deux types de représentations référentielles analogiques constituent à la fois le produit du traitement intégratif qu'est la compréhension et l'arrière-fond sur lequel viennent se greffer les éléments nouveaux apportés au fur et à mesure que progresse la lecture du texte et qui, de ce fait même, l'enrichissent, tout comme dans la théorie interprétative, le contexte cognitif s'enrichit sans cesse au fur et à mesure de la progression du discours entendu, et sans pour autant qu'il s'agisse d'attribuer à ce contexte cognitif, à ce contenu mnésique, un « format » autre que déverbalisé. Il est par ailleurs à noter, comme le souligne M. Denis [1989 : 251], que représentations, propositionnelles et référentielles ne sont nullement exclusives l'une de l'autre, mais supposent seulement qu'une même « entité » se trouve représentée doublement, sous des formes symboliques différenciées.

Le panorama des tenants et aboutissants de la compréhension dans la perspective cognitive étant à présent brossé, il reste à examiner en quoi la théorie interprétative de la traduction s'en différencie ou comment elle se positionne par rapport à tous ces présupposés.

4. La compréhension selon la théorie interprétative de la traduction

4.1 Réfutation des présupposés cognitivistes

4.1.1 L'ordinateur n'est pas un modèle pour le fonctionnement cognitif humain

Contrairement aux postulats cognitivistes, Seleskovitch commence par affirmer que prendre l'ordinateur comme modèle du fonctionnement cognitif de l'être humain n'est ni plus ni moins qu'une bévue consistant à renverser la logique du raisonnement scientifique, lequel, pour être crédible, doit partir de l'être humain et de l'observation des processus qu'il met en œuvre pour ensuite seulement extrapoler les résultats de ces observations à des dispositifs de simulation tels que l'ordinateur, et non l'inverse. Si modèle de l'activité cognitive il y a, c'est de l'esprit humain qu'elle relève et non du dispositif informatique, lequel ne peut tout au plus que mimer le fonctionnement cognitif humain [1986a : 121]. De ce « tête à queue » épistémologique initial découlent un certain nombre de présupposés qu'elle réfute les uns après les autres, opérant non seulement un renversement de perspective sur les tenants et aboutissants de la compréhension mais un véritable changement paradigmatique.

4.1.2 Interpréter un discours n'est pas traduire une langue²⁰

Face aux présupposés notamment linguistiques retenus comme justification théorique du traitement automatique des langues tout comme des « traitements cognitifs », Seleskovitch commence par battre en brèche des arguments que la pratique de l'interprétation, l'observation empirique du fonctionnement du langage en situation de communication lui permettent aisément de contrer, à commencer par le préjugé tenace qui consiste à poser les problèmes de traduction au niveau de la langue, d'une langue entendue comme système clos sur lui-même, hors contexte, abstraction théorique utile certes à une description du fonctionnement structural de la langue considérée, mais d'un bien piètre secours pour expliquer ou élucider les problèmes de traduction. Aussi s'attachera-t-elle en premier lieu à renverser des priorités considérées comme allant de soi par nombre de théoriciens, mais facilement démenties par l'observation de la pratique langagière :

Or, le traductologue doute du rapport ainsi créé intuitivement entre la langue et la parole ; il a tendance à inverser l'ordre de priorité établi par la linguistique structurale comme par la grammaire générative ; pour lui la langue est bien plus la résultante du discours que sa matrice, bien plus la retombée des innombrables paroles prononcées au cours des siècles qu'un modèle d'application. [Seleskovitch, 1981 : 10].

Elle affirme ce faisant le primat de l'expérience sur la théorie, celui de la parole sur la langue, autrement dit le primat du sujet locuteur sur la langue. Les premières distorsions induites par l'adoption des vues générativistes sur la langue et son « traitement » une fois écartées, les étapes suivantes de cette déconstruction vont en quelque sorte couler de source.

4.1.2.1 Réfutation du principe de compositionnalité

Au principe de compositionnalité corollaire de l'alignement sur une linguistique chomskyenne précédemment décrit, Seleskovitch oppose l'absence de vérification tant

empirique qu'expérimentale de ce postulat. Elle fait valoir que la prise en compte de modules de traitement du langage associés aux différentes strates linguistiques distinguées – lexicale, syntaxique, sémantique - ne correspond nullement à la réalité empirique observée, mais n'est qu'une astuce théorique facilitant la mise à plat du processus, préalable à l'élaboration d'algorithmes nécessaires à la simulation informatique du traitement du langage et affirme :

La compréhension du discours ne suit ni l'organisation verticale ni la stricte linéarité des structures de la langue ; elle ne procède pas d'abord à une discrimination phonémique, puis à l'identification des mots, suivie de la levée de leur ambiguïté, puis de la saisie de la signification syntaxique de la phrase, de la levée de l'ambiguïté de cette dernière... La compréhension du discours se construit cybernétiquement en des allers et retours constants entre des perceptions partielles et des associations cognitives qui se produisent en de brusques synthèses [Seleskovitch, 1981 : 12].

Loin d'une laborieuse construction qui passerait par le contenu sémantique des mots modifié par la morphologie et la syntaxe, la compréhension procède d'une saisie instantanée [Seleskovitch, 1986a : 121]. A la fiction théorique du traitement séquentiel nécessaire à la simulation informatique du processus de compréhension, elle oppose le traitement parallèle empiriquement observable²¹, la saisie unitaire, immédiate du sens comme un tout, en lieu et place d'une construction au fil d'une série d'étapes successives formalisable en un algorithme, ce qu'elle ne cessera de réaffirmer tout au long de ses publications :

Mais le sens [...] n'apparaît pas au lecteur comme le résultat d'une construction pierre par pierre, élément sémantique après élément sémantique ; c'est **l'ensemble des indices pertinents perçus simultanément**²² qui devient prise de conscience du sens ; l'on ne peut définir le sens de chacun des mots tel qu'il apparaît hic et nunc qu'a posteriori. [Seleskovitch, 1986c : 267]

Elle récuse ce faisant toute nécessité de passer par un accès à la « signification lexicale », tout comme un quelconque principe d'additivité du sens par sommation algébrique de ces mêmes significations lexicales. Que la mise en évidence de cette saisie simultanée de tous les facteurs dans la perspective informatique pose un problème réel de formalisation et de simulation, quoi de plus compréhensible, mais que la psychologie cognitive, quoique non directement visée par Seleskovitch, table sur les mêmes présupposés par simple extrapolation à la compréhension humaine de principes applicables au traitement automatique des langues, tel est bien ce qu'il s'agit de battre en brèche.

4.1.2.2 Réfutation de l'autonomie du traitement syntaxique

Elle conteste dans le même mouvement l'alignement, dans ces deux types de recherche, sur une théorie linguistique qui privilégie la langue au détriment du sujet locuteur, et récuse ipso facto toute formulation de la problématique de la compréhension en termes de supériorité d'un type de traitement sur un autre ou encore d'autonomie du traitement syntaxique. Le type de raisonnement appliqué lorsqu'il s'agit d'opérer une simulation informatique de « traitements » effectués sur la langue, et impliquant de fait, pour l'ordinateur qui doit traduire, une réduction de la compréhension à un décodage de l'information linguistique par analyse syntaxique, n'a plus aucune raison d'être dès lors qu'il s'agit de compréhension humaine [Seleskovitch et Lederer, 1989 : 250]. Cette prise de position théorique permet de couper court à toute velléité d'identification de segments dont la valeur sémantique soit autonome, comme celle de la proposition grammaticale dont M. Fayol, psychologue

cognitiviste, s'attache néanmoins à fonder la validité expérimentale, faisant valoir que cette « unité » semble être à la fois une unité de traitement et de stockage [1992a : 80]. Ses propos se trouvent démentis comme par anticipation par ceux de Seleskovitch qui affirme [1986a : 122] :

Non seulement **la compréhension du discours n'apparaît pas comme le résultat d'une synthèse d'éléments linguistiques devant au minimum constituer une proposition comme le voudraient les grammairiens**, non seulement **elle ne se produit pas linéairement**²³ comme le notent Riesbeck et Schank, mais elle se fait par association des indices sémantiques des mots avec un savoir préalable, en fonction d'une cohérence logique.

A quoi elle ajoute [1986b : 106] :

Cette précision quant à la nature de ces énoncés est importante car c'est ce qui les distingue fondamentalement de phrases telles que *John joue au golf* ou *mon chien a des ailes* qui servent aux **générativistes** à étudier les contenus au seul niveau linguistique : ils construisent leurs phrases en prenant soin d'éviter toute possibilité de confusion avec la réalité d'une communication langagière **vu qu'il s'agit uniquement pour eux d'étudier le sémantisme résultant du jeu de la syntaxe**²⁴.

C'est ouvrir la voie à l'affirmation d'un nouvel axe paradigmatique sur lequel situer la compréhension, celui de la communication, rétablissant dans son sillage nombre d'éléments qui participent de la compréhension au même titre, sinon plus, que la seule « langue ».

4.2 Inscription de la compréhension dans le paradigme de la communication et son incidence

4.2.1 Primat du discours sur la langue

Seleskovitch ne se contente pas de réfuter les présupposés précédemment énumérés, elle expose aussi les éléments à prendre en compte pour bien saisir en quoi consiste la compréhension, et commence par distinguer deux situations de compréhension avant d'en déployer toutes les implications :

Il y a deux situations de compréhension : la compréhension de la langue et la compréhension du discours. La première n'est pas une étape pour la seconde. La compréhension ne procède pas par stades discrets, elle est analogique ; le signal linguistique déclenche la compréhension du sens sans arrêt intermédiaire au niveau de sa propre signification. Ce que l'auditeur attribue à la chaîne sonore française, ce ne sont pas les signifiés de la langue mais leur sens dans une situation de discours donnée [1981 : 14] :

Elle opère ce faisant un véritable saut paradigmatique en prenant pour objet de la compréhension non plus la langue hors contexte mais un discours situé, ancré dans une situation d'énonciation²⁵ :

En fait la conviction très générale selon laquelle on entend du français dans un discours français est naïve, dans un discours que l'on cherche à comprendre, la chaîne sonore éveille *moins* et *plus* que du français. Elle ne renvoie ni intégralement ni exclusivement au sémantisme d'une langue : le discours est d'une part en deçà de ses virtualités sémantiques car il est univoque et d'autre part il les dépasse car il crée des sens [Seleskovitch et Lederer, 1989 : 245].

Ce saut paradigmatique de la langue au discours permet en outre et ipso facto de récuser le principe de polysémie, phénomène certes observable dans la langue mais pas dans le discours situé, contextualisé et, dans son sillage, la notion d'ambiguïté, corollaire de la notion de polysémie [id. : 250]. Elle coupe court à tout argument d'une omniprésence des ambiguïtés défendue par les linguistes d'obédience générativiste, et met en relief l'inscription du discours dans une visée communicative où seules s'actualisent les significations contextuellement pertinentes des mots de la langue.

4.2.2 Ancrage pragmatique du discours dans une situation d'énonciation

L'adoption d'une position énonciativiste permet d'articuler le sens d'un discours à une situation d'énonciation, tout comme de théoriser les éléments qui la constituent et qui contribuent tous, à un titre ou à un autre, à la compréhension :

Ce sens découle non seulement des sollicitations des signifiants de la langue de départ, mais encore de tous les éléments qui sont présents à l'esprit de l'auditeur en même temps que la chaîne sonore : le lieu et le moment où le discours est prononcé, les circonstances qui l'entourent, le thème auquel il se réfère sans l'énoncer, la personnalité de son auteur, les conditions ambiantes, les contenus de sens apportés par les phrases précédant celle qui est en cours de traduction et, avant tout, le savoir que partagent l'auteur et son traducteur, et qui constitue l'arrière-plan cognitif sur lequel se profile le discours qui y renvoie sans cesse de façon implicite [Seleskovitch, 1981 : 10].

Entrent dans les circonstances de l'énonciation des critères spatio-temporels, ce à quoi le discours fait suite ou répond, celui qui l'énonce, le thème sur lequel il porte et qui implique la mobilisation de connaissances extralinguistiques, objet ou non d'un savoir partagé entre locuteur et auditeur, tout comme l'ensemble du discours entendu qui, peu à peu, au fil de son assimilation par l'auditeur, se constitue en ce que la théorie interprétative qualifie de contexte cognitif. L'ensemble de tous ces éléments, englobant aussi bien le savoir préalable sous la forme du bagage cognitif que le savoir acquis à l'audition du discours ou à la lecture du texte sous la forme du contexte à la fois verbal et cognitif, constituent les compléments cognitifs, contrepartie cognitive du phénomène discursif, énonciatif et faisant nécessairement intervenir l'être humain. A l'encontre des travaux sur la traduction automatique qui « voient » le sens dans la langue, la théorie interprétative pose l'être humain doté de structures de connaissances au centre de l'activité discursive et de celle de compréhension qui lui est associée.

4.2.3 Le discours comme expression d'un vouloir dire

Appliquant à la traduction la distinction saussurienne langue/parole, Seleskovitch met en évidence ce qui distingue l'une de l'autre, qu'elle qualifie de vouloir dire et dont elle précise qu'il n'est pas seulement un fait de langue mais ce que dit un sujet s'adressant à des interlocuteurs :

Je ne comprends pas le sens des segments d'un texte uniquement parce que je sais le français, mais aussi parce que je sais à qui s'adresse l'énoncé, par qui il est dit, dans quelles circonstances, etc. ; en d'autres termes, j'en comprends le sens parce que je connais la panoplie d'éléments qui, s'associant à lui, lui donnent son originalité ; je comprends le vouloir dire qui a inspiré le dire. [Seleskovitch, 1981 : 11]

Tout discours, discours englobant ici les textes, même aussi apparemment anonymes que peuvent l'être nombre de textes institutionnels, réglementaires ou autres, présuppose une instance discursive, entité physique, morale, individuelle ou collective. La prise en compte du niveau discursif permet d'articuler le fait social de la langue, fondé sur l'usage conventionnel, à la singularité de l'expression d'une pensée. Le discours apparaît de la sorte comme le relais entre langue et pensée, entre fait social de la langue et fait particulier de l'expression d'une pensée dont la langue est le vecteur, mais à laquelle s'ajoute la panoplie des éléments précédemment décrits et qui déterminent le vouloir dire. Il s'ensuit une irréductibilité de la pensée à la langue, dont l'usage varie d'un locuteur à un autre d'une part et dont seule une partie se trouve explicitée, d'autre part. Tout en « chargeant » la langue d'éléments extralinguistiques, tout en y adjoignant des connaissances et contenus de pensée divers, le discours, expression d'une pensée, n'en explicite en effet - voire paradoxalement - qu'une partie, laissant dans l'ombre l'implicite qui participe tout autant du vouloir dire sans pour autant passer au stade du dit, de l'énoncé et présuppose, pour pouvoir être compris, un minimum de savoir partagé par l'énonciateur et le destinataire :

Prenez par contre des mots ou des phrases en situation de communication : le locuteur qui les utilise n'en actualise qu'une partie : par contre il leur adjoint des compléments de sens qui ne survivront que rarement à une occurrence donnée (...) Ces compléments cognitifs dépendent des circonstances dans lesquelles l'énoncé est émis et de l'information contenue dans les phrases qui l'ont précédé comme des connaissances partagées par les interlocuteurs [Seleskovitch, 1986b : 111].

En d'autres termes, le discours véhicule bien plus que le seul dit, bien plus que la seule formulation linguistique. De la même façon, il y a compréhension parce qu'il y a ajout, apport d'information de la part même de celui qui comprend. La différence entre compréhension de la langue et compréhension du discours tient précisément à cet apport, à cet ajout qui, pour le locuteur, se situe au niveau de sa propre pensée, laquelle dépasse le dit et en laisse certains pans implicites, tout en se traduisant en quelque sorte, au niveau du discours, par un « moins », un retranchement ou un retrait, une implicitation, tandis que pour le destinataire, la compréhension du discours prend la forme d'un ajout, d'une restitution au moins mentale, cognitive, de cet implicite.

4.2.4 Non isomorphie du rapport signifiant/signifié et discours/sens

Les « contenus de pensée » qui s'associent au dit relèvent d'une association qui n'est ni stable, ni définitive, mais contingente, tributaire d'une situation d'énonciation, de sorte qu'une même combinaison de mots issue d'un même code linguistique ne dit ou ne redit pas la même chose, ne véhicule pas le même sens [Seleskovitch, 1981 : 10]. Le recentrage sur le niveau discursif et non plus linguistique empêche toute assimilation du sens des énoncés au sémantisme de la langue, et exclut toute assimilation du rapport entre les idées et la parole à celui qui existe entre les signifiés et les signifiants [Seleskovitch, 1986b : 110]. Il n'y a pas isomorphie de la relation signifiant/signifié, stabilisée dans la langue - et auquel le phénomène

de polysémie ne change rien - et vouloir dire/expression de ce vouloir dire, circonstanciel, contingent par principe :

Les textes possèdent des sens dus à une association fugitive entre des énoncés et des contenus conceptuels qui ne s'associeront peut-être jamais plus ; la langue possède des significations dues à une association stable entre les signes et leur contenu sémantique et ne dit que ce que définit le Robert ou le Webster... [Seleskovitch, 1986a : 123]

L'énoncé de cette distinction fondamentale permet aussi de se départir de toute velléité d'extrapoler aux textes des phénomènes circonscrits aux signes linguistiques, en vertu desquels la formulation d'instructions nécessaires au passage d'une langue à l'autre, pourrait sans autre forme de procès s'appliquer aux textes [id. : 116]. La dissociation langue/parole permet de constater d'une part qu'on n'utilise pas les mêmes significations pour exprimer les mêmes idées selon les langues [Seleskovitch, 1986b : 104] et, d'autre part, de dissocier signification et sens, en affirmant que le sens n'a pas de lien fixe avec les segments du discours, même s'il existe aujourd'hui des mémoires de traduction qui permettent de les engranger minutieusement, en vue d'un « recyclage » contextuel dont le traducteur humain reste à ce jour – et pour combien de temps ? - seul juge.

4.2.5 Immanence de la signification en langue, transcendance du sens

Distinguer traitement de la langue et compréhension du discours permet du reste de se dégager d'une conception positiviste du langage réduisant le sens à la valeur faciale des signes, à leur « signification lexicale²⁶ » ou signification en langue. A l'immanence de la signification du signe linguistique, Seleskovitch oppose la transcendance du sens²⁷ en contexte. On notera que l'immanence de la signification se trouve aujourd'hui imperceptiblement réhabilitée par la terminologie qui, axant la réflexion sur le signe linguistique, ne tient compte du contexte que comme domaine de connaissance et non situation d'énonciation. C'est parce que le sens transcende la signification des mots qu'il est possible de reformuler le sens compris sans conserver ni reprendre aucun des mots de l'énoncé original.

4.2.6 Participation du destinataire à la compréhension

Si le sens d'un discours repose sur le vouloir dire de celui qui l'exprime, il a pour corollaire le vouloir comprendre de celui qui l'écoute, l'entend ou en est le destinataire, faisant en quelque sorte du sens un « objet transitionnel », voire une monnaie d'échange. A l'unicité du vouloir dire de l'un fait pendant le sens compris par l'autre [Seleskovitch et Lederer, 1989 : 249], principe du reste énoncé dès les tout premiers travaux théoriques de Seleskovitch [1968 : 86] :

Si intelligible que soit un message, il n'est intégralement compris qu'avec le concours de celui auquel il s'adresse. Pour cela il faut que celui-ci veuille bien l'accepter, l'accueillir et fasse une partie du chemin à sa rencontre.

Il reste dès lors à s'interroger sur la nature de la participation active de celui qui comprend et dont Seleskovitch rappelle qu'il « fonctionne » selon les mêmes mécanismes de compréhension que ceux du locuteur [Seleskovitch et Lederer, 1989 : 246]. Faire intervenir celui à qui s'adresse le discours, le destinataire, c'est faire intervenir les connaissances de tout

type qu'il mobilise pour comprendre, l'extralinguistique qui permet d'associer au dit les connaissances pertinentes, point sur lequel la compréhension humaine se différencie nécessairement de tout traitement automatique du langage [Seleskovitch, 1986a : 117], mais toutefois pris en compte par les modèles cognitifs de la compréhension. Aussi la compréhension et le sens qui en est la manifestation ou le produit apparaissent-ils comme rencontre, point de rencontre entre vouloir dire et vouloir comprendre, entre connaissances formulées et connaissances implicites et dont la compétence linguistique n'est qu'un aspect indissociable d'autres acquis de l'esprit humain, autrement dit cognitifs [Seleskovitch, 1981 : 13].

Les principes régissant la conception de la compréhension selon les modèles cognitifs de la lecture et selon la théorie interprétative de la traduction étant à présent récapitulés, il reste à saisir les enjeux de cette comparaison.

5. Conclusion

5.1 Point de départ et présupposés respectifs

Commençons par leur point de départ et présupposés respectifs : les modèles de compréhension à la lecture prennent pour point de départ, un discours théorique préexistant qu'il s'agit de mettre à l'épreuve de l'expérience, de « valider » expérimentalement, générativisme en matière de langage, cognitivisme dans toutes ses implications en matière de psychologie. Dans la théorie interprétative de la traduction, c'est la démarche inverse qui est adoptée : partir de la pratique, en l'occurrence celle, réussie, de l'interprétation, modalité spécifique de communication faisant intervenir deux langues, là où la compréhension est restreinte au domaine unilingue dans les modèles de la compréhension, de façon à élaborer un discours descriptif et explicatif permettant de rendre compte des phénomènes observés. M. Pernier fait à ce titre remarquer [1981 : 262] :

Tant qu'elle est descriptive – c'est-à-dire tant qu'elle prend acte simplement des opérations qui s'enchaînent dans la traduction – la théorie de la traduction peut se passer d'une théorie de la langue ; mais dès qu'elle veut devenir *explicative* – par exemple si elle veut justifier pourquoi la traduction par transcodage n'aboutit pas vraiment à une traduction – la théorie de la traduction est obligée de faire appel à des concepts qui relèvent de la théorie de la langue.

La nécessité de fonder théoriquement certains phénomènes observés amène D. Seleskovitch et M. Lederer à se positionner du côté d'une linguistique pragmatique ou énonciative, seule à même de rendre compte des phénomènes discursifs et contextuels.

5.2 Visée épistémique respective

Outre les théories de référence constituant l'arrière-plan de ces deux orientations de recherche, les modèles cognitifs de la compréhension et la théorie interprétative de la traduction divergent par leur visée épistémique respective. Dans le premier cas, il s'agit de parvenir à une simulation informatique de la compréhension censée éclairer sur les processus mis en œuvre par les êtres humains, moyennant formalisation, séquentialisation et automatisations, tandis que dans l'autre, il s'agit d'élaborer un discours théorique sur une pratique, discours certes explicatif mais doté de surcroît d'une finalité pédagogique, celle de la transmission d'un savoir-faire à de futurs interprètes ou traducteurs. La « validation », si validation il y a, tient ici à l'aptitude des étudiants qui appliquent la théorie à donner la preuve de son bien fondé, de son caractère opératoire, moyennant la réalisation de productions

« réussies », efficaces en situation. C'est cette visée épistémique qui explique dans un cas le recours en même temps que l'attention privilégiée accordée à un dispositif théorique comme la représentation, se prêtant, par ses différents formats, à la formalisation et à la modélisation, là où la perspective communicationnelle de la pratique professionnelle d'une part et pédagogique de l'enseignement de cette pratique, de l'autre, amène à privilégier pour objet épistémologique le sens, sens produit ou reproduit parce que préalablement transmis et compris. Paradoxalement, et malgré des présupposés divergents, modèles cognitifs de la lecture et modèle interprétatif de la traduction n'en partagent pas moins un certain nombre de composantes ou éléments communs, au premier rang desquels l'architecture cognitive.

5.3 Architecture cognitive

Modèles cognitifs de la lecture et théorie interprétative partagent en effet une description des connaissances mises en œuvre dans la compréhension quasi identique sous des appellations légèrement différentes, connaissances qui prennent certes le format de représentations dans les modèles cognitifs mais n'en sont pas moins réparties en connaissances linguistiques et conceptuelles ou notionnelles dans la théorie interprétative. Ces connaissances sont du reste elles-mêmes regroupées en structures de connaissances auxquelles fait référence Seleskovitch lorsqu'elle énonce que la chaîne sonore s'intègre dans des structures cognitives qui vont bien au-delà des significations linguistiques, structures cognitives du reste réparties dans différentes mémoires. Cette architecture cognitive, reposant sur une description des connaissances, de leur structuration et de leur « conservation » en mémoire, ainsi que sur une typologie des mémoires en question, va de pair avec une conception procédurale de la compréhension.

5.4 Conception procédurale de la compréhension

Tout en situant la compréhension dans le paradigme de la communication, ce qui amène à en constater l'instantanéité, la théorie interprétative n'en partage pas moins un point de vue descriptif assez proche de celui adopté dans les modèles cognitifs, en ce sens que des étapes sont distinguées, étapes empiriques dans un cas, théoriques dans l'autre et où sont répertoriées une série d'opérations cognitives, faisant intervenir le raisonnement, les inférences de divers types qui permettent d'associer au dit, à l'énoncé, les connaissances pertinentes pour le comprendre, là où la théorie interprétative fait état de suppléance mentale. Sur ce point, les modèles cognitifs proposent une description affinée par rapport à la théorie interprétative, en distinguant des sous-processus dont seule l'observation à des échelles de temps de l'ordre de la milliseconde permet de rendre compte. Cette mesure des temps de lecture permet d'associer tant aux mouvements des yeux qu'aux temps de latence, des opérations cognitives mises en relation avec des aspects textuels, même si la conception des textes reste discutable.

5.5 Produit de la compréhension : sens et représentation mentale

De leur visée épistémique et paradigme respectifs découle, pour les modèles cognitifs de la compréhension et pour celui de la traduction, la définition d'un produit de la compréhension qui se joue en termes de représentation pour les premiers et de sens pour le second. Non central pour les modèles cognitifs de la compréhension à la lecture à en juger par l'index des ouvrages clés du domaine, le sens est défini comme étant à la fois résultat de la combinatoire de la dimension lexicale et de la dimension syntaxique, sans pour autant exclure tout paramètre contextuel, ne venant toutefois que parachever un processus au lieu d'être pris

en compte d'entrée de jeu comme conditionnant le sens global du message ou du texte. C'est la perspective inverse qui est adoptée dans la théorie interprétative où ces paramètres interviennent au premier chef, compte tenu de la perspective communicative ou pragmatique adoptée.

Les relations, arbitraires à première vue seulement, entre la compréhension telle que conçue en psychologie cognitive et dans les travaux sur la traduction automatique ayant été précisées au début du présent article, quelques constats s'imposent.

Si comprendre consiste à appliquer des règles lexicales, syntaxiques et calculer le sens par composition ou recomposition de strates linguistiques, alors bien sûr, la traduction automatique est possible, même si des résultats convaincants continuent de se faire attendre, quarante ans après la publication du rapport ALPAC. La séquence est alors relativement simple : théoriser pour représenter puis formaliser de façon à automatiser puis informatiser, le risque, déjà pointé par Seleskovitch, étant d'imposer le mode de fonctionnement de l'ordinateur pour modéliser la traduction humaine, d'extrapoler ce qui peut finalement avoir validité locale, informatique, pour en faire la règle générale de la traduction. Il semble que le mieux que l'on ait trouvé aujourd'hui, ce soit encore de placer la capacité de calcul au service de l'enregistrement des solutions élaborées par les traducteurs humains, de façon à capitaliser les résultats de leurs recherches et cogitations, parfois collectives, sous la forme de mémoires de traduction, à une époque où la connaissance, promue au rang de bien de consommation, justifie cette « capitalisation²⁸ ».

Si en revanche, comprendre, c'est comprendre contextuellement, intertextuellement, globalement et localement, dans une perspective de transmission de sens qui implique de facto une verbalisation du compris et fait intervenir une composante intersubjective, que l'échelle en soit celle d'individus, destinataires ponctuels d'une traduction, ou de collectivités, celle d'un lectorat par exemple, alors traduire reste du ressort de l'intellection humaine, et ne relève plus du calcul mais de l'appréciation toujours contextualisée d'un ensemble de paramètres, de choix et de décisions d'où toute intuition n'est pas a priori exclue, choix et décisions d'autant plus judicieux qu'ils mobilisent la capacité critique du traducteur.

¹ Une première comparaison entre modèles cognitifs de la lecture et modèle interprétatif de la traduction, réunis par l'activité de compréhension, est déjà établie dans le chapitre 7 de notre thèse dont le présent article est le prolongement. Freddie Plassard [2002].

² Bien que ces textes aient été élaborés conjointement par Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, c'est ici, compte tenu de la vocation de l'ouvrage, l'apport de D. Seleskovitch à cette élaboration que nous privilégierons.

³ Notons aussi que la relance de l'activité de théorisation par rapport à la pratique a permis, dans son sillage, d'exhumer quantité de textes traductologiques avant la lettre que les recherches actuellement menées dans une perspective historique remettent au goût du jour, tout en dotant la discipline de racines longtemps méconnues.

⁴ Point que confortent ces propos de Maurice Pergnier [1981 : 256] : « Or, parce qu'elle est un processus dynamique de recherche d'équivalence entre des messages, la traduction met en jeu non seulement des systèmes linguistiques mais aussi des processus psychologiques de compréhension et d'expression, ainsi que des processus de mobilisation de connaissances extra-linguistiques qui ont été bien décrits par D. Seleskovitch et également par J. Delisle. Elle relève donc autant de la psychologie et de la psycholinguistique que de la linguistique. ».

⁵ Voir à ce sujet l'article *Représentation* et son déploiement dans l'ensemble des disciplines cognitives dans Olivier Houdé et coll., [1998 : 345].

⁶ Jean Delacour [1995 : 33] précise que les symboles, intermédiaires entre représentation et objet réel auquel réfère la représentation, constituent en ce sens une simplification des représentations et en facilitent la communication et le traitement par des opérations logico-mathématiques, du type de celles effectuées par des ordinateurs.

⁷ Pour mieux différencier psychologie cognitive, psycholinguistique et psycholinguistique textuelle, on se référera à l'ouvrage de Pierre Coirier, Daniel Gaonac'h et Jean-Michel Passerault [1996 : 253].

⁸ On notera au passage que les modèles cognitifs de la lecture partent d'une immanence des connaissances, comme si elles n'étaient pas le fait d'un sujet connaissant, comme si elles existaient en soi et pour soi, en dehors de personnes aptes à les mettre en œuvre. Cette position de principe amène à impliciter le rôle de celui qui comprend, lecteur, auditeur, à ne pas le théoriser en tant que tel dans sa complexité mais à le réduire aux compétences et connaissances qu'il met en œuvre, présumé bien utile à la formalisation et à la modélisation, et qui résulte au demeurant du postulat initial consistant à déduire le fonctionnement cognitif humain à partir de sa simulation informatique, postulat qui va de pair avec un autre, celui de l'identité fondamentale entre connaissances fournies à l'ordinateur et connaissances mises en œuvre par l'être humain, au point de réduire les secondes au format des premières.

⁹ Conception à mettre en relation avec les propos de P. Coirier, D. Gaonac'h et J.M. Passerault [1996 : 119] faisant état, dans les modèles de la compréhension selon Johnson-Laird et selon van Dijk et Kintsch, du passage successif d'une représentation de la surface linguistique à une représentation propositionnelle, puis à une représentation cognitive intégrant des informations extratextuelles... ». D'où aussi, par extrapolation de cette conception, une réduction de la traduction elle-même à la conversion des signes linguistiques en d'autres signes linguistiques, à un transcodage.

¹⁰ Le propre du cognitivisme consiste précisément à rendre compte des processus internes échappant à l'observation comportementale directe, à la différence du connexionnisme qui, moyennant la simulation par des neurones formels ou miroirs, tente de rendre compte de la simultanéité des processus exécutés en parallèle.

¹¹ Voir sur ce point et pour le resituer par rapport à la problématique de la traduction, Maurice Pergnier, [1993, Chapitre X « Traduction et universaux », pp. 245-252].

¹² L'idée même que les structures répertoriées puissent être « correctes » présuppose la référence à un usage linguistique attesté dans telle ou telle communauté de locuteurs, usage pourtant gommé par principe.

¹³ Voir à ce sujet Freddie Plassard [1989, Annexe V].

¹⁴ Pour plus de précisions sur les représentations propositionnelles, voir Joël Pynte [1988 : 93].

¹⁵ Voir la définition donnée par Teun Adrianus van Dijk et Walter Kintsch dans *Strategies of discourse comprehension*, [1983 : 11].

¹⁶ Pour une description complète de ces structures de connaissances et leur application à la traduction, voir Albrecht Neubert et Gregory Mac Shreve, [1992].

¹⁷ Pour un examen détaillé du processus de compréhension dans la théorie interprétative de la traduction et dans les modèles cognitifs de la lecture, voir les chapitres 3 à 6 de notre thèse [Plassard, 2002] ainsi que la synthèse comparative donnée au chapitre 7.

¹⁸ Voir le chapitre 4 de cette même thèse sur la typologie des connaissances et leur rôle respectif, et le chapitre 6 sur les différents traitements cognitifs et leur mise en relation avec le processus de traduction.

¹⁹ J. Pynte [1988 : 105] : « les n « propositions » ainsi isolées entrent alors dans la mémoire de travail et son reliées aux m propositions s'y trouvant déjà selon le principe de chevauchement d'arguments ». Sous une formulation un peu absconse, ces propos désignent le « contexte cognitif », au format propositionnel près, format qui trace néanmoins la ligne de démarcation entre modèles cognitifs de la lecture et théorie interprétative de la traduction.

²⁰ Reprise intertextuelle délibérée du titre d'un article de D. Seleskovitch [1986b].

²¹ Traitement parallèle dont les modèles connexionnistes tentent de rendre compte, toutes proportions gardées, moyennant une simulation sur des neurones formels.

²² C'est nous qui soulignons.

²³ C'est nous qui soulignons.

²⁴ C'est nous qui soulignons.

²⁵ M. Pergnier [1981 : 260] précise que ce qui permet de passer d'une linguistique de la langue à une linguistique de la parole, c'est précisément l'énonciation.

²⁶ Elle renverse au demeurant le postulat cognitiviste de l'immanence de la signification en langue pour affirmer la contingence de cette signification : « il faut une situation de communication et un discours déjà entamé pour qu'apparaisse le sens d'un mot tel qu'il est voulu par le sujet parlant. » [Seleskovitch et Lederer, 1989 : 248]. Autrement dit, la signification elle-même n'est pas un donné préalable auquel « piocher » lorsqu'on parle, mais la résultante de la mise en œuvre de la langue dans le discours, lui-même situé.

²⁷ C'est bien ce que vise Seleskovitch lorsqu'elle affirme « Les logiciens découvrent que le sens d'une phrase dépasse la somme des significations que lui attribue la langue. » [1986a : 118].

²⁸ Tel est bien le terme employé aussi bien par Pierre Lerat, terminologue, que dans tous les textes normatifs relatifs à la terminologie et à ses applications à la traduction.